



Information générale au Conseil communal - décembre 2023 Suivi des PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées)

Dès la première information d'un éventuel problème de qualité de l'eau potable à Tubize, le Collège communal et l'administration communale se sont mobilisés.

Une communication a directement été mise en place aux vues des éléments en possession de la Ville. Une réunion a également directement été organisée le 15 novembre 2023 en présence de M. le Bourgmestre, du Directeur Général, des services VCC, SAG et EML afin d'envisager la mise en place d'une stratégie de suivi de ce dossier.

Lors de cette réunion, la communication vers les citoyens a été analysée et un suivi attentif des résultats a été initié par le service EML (cellule environnement).

Le même jour, un courrier a immédiatement été adressé à la SWDE afin d'obtenir rapidement les résultats des analyses des points de captage concernés par le territoire Tubizien.

Suite à cela, les services VCC et EML sont restés en contact afin d'analyser les résultats et proposer la mise à jour de la communication envers les citoyens.

Communication faite aux citoyens - via Facebook, site internet et Tubize en poche :

Premiers éléments le 14/11/2023 et dernière actualisation le 30/11/2023

MISE À JOUR - 30 novembre 2023

Suite au suivi attentif des services sur ce dossier, nous avons reçu les chiffres PFAS pour les entités de Saintes (<1) et de Clabecq (<1).

Les chiffres sont rassurants et bien inférieurs à la norme 2026 recommandée (100).

Vous souhaitez connaître la qualité de l'eau dans votre rue ?

- Rendez-vous sur <https://www.swde.be/fr/water-quality>
- Pour plus d'informations, la Région wallonne met à disposition une ligne téléphonique : le 1718.
- En parallèle, le Service Public de Wallonie a mis en ligne une Foire Aux Questions (FAQ) - <http://environnement.sante.wallonie.be/pfas>

14 novembre 2023 :

Les récents tests de qualité de l'eau, effectués par la SWDE, confirment que l'eau est dans les normes sur 2 de nos entités (Oisquerq et Tubize). Le chiffre de PFAS (groupe de substances chimiques fabriquées par l'homme) est inférieur (71) à la norme 2026 recommandée (100).

Les analyses pour Saintes et Clabecq sont toujours en cours. Nous ne manquerons pas de vous avertir une fois celles-ci publiées par la SWDE.

Nous restons vigilants et attentifs et suivons ce dossier de très près.

Vous souhaitez connaître la qualité de l'eau dans votre rue ?

- Rendez-vous sur <https://www.swde.be/fr/water-quality>
- Renseignez votre adresse et lancez la recherche
- Téléchargez le rapport complet qui se trouve en bas de page afin d'obtenir toutes les informations

Pour plus d'informations, la Région wallonne a mis à disposition une ligne téléphonique 1718.

En parallèle, le Service Public de Wallonie a mis en ligne une Foire Aux Questions (FAQ) - <http://environnement.sante.wallonie.be/pfas>



Historique des éléments réceptionnés par l'administration communale :

Lien vers le dossier : [suivi des PFAS 2023](#)

Pièces principales :

- [Courrier d'information de la SWDE du 14/11/2023](#)
- [Résultats téléchargeables par les citoyens](#)
- [Résultats réceptionnés uniquement par l'administration communale](#)
- [Courrier du cabinet de Mme la ministre Tellier du 22/11/2023](#)

La moitié des captages présentent des résultats aux PFAS inférieurs à 1 nanogramme par litre tandis que les autres captages ont des concentrations plus élevées, bien qu'en deçà de la future norme européenne. La SWDE et la région wallonne sont bien conscientes que ces concentrations doivent baisser et vont identifier les sources de pollution afin de mettre sur le réseau une eau dépolluée au maximum de ces contaminants, notamment par la mise en place de filtres à charbon actif.